Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse

Band: 93 (2006)

Artikel: La Bibliothèque nationale suisse : prima inter pares

Autor: Simmen, Rosemarie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Bibliothèque nationale suisse: Prima inter pares

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Bibliothèque nationale suisse (BN) constitue une unité GMEB rattachée à l'Office fédéral de la culture. GMEB signifie *gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire.* Ce statut confère à la direction de la BN une plus grande souplesse pour réaliser les objectifs fixés par le Conseil fédéral dans le mandat de prestations 2006 – 2008, objectifs dont les principaux sont les suivants :

- remplir les deux missions de conserver et d'assurer l'accès aux fonds Helvetica;
- développer de nouveaux services, notamment en ligne, répondant aux besoins de la clientèle;
- poursuivre le travail entrepris en matière de coordination et de coopération nationale et internationale.

Conformément aux objectifs, la direction de la BN a élaboré dans le courant de 2006 sa stratégie pour les années 2007 à 2011. Cette stratégie met l'accent sur trois domaines:

- adapter systématiquement l'offre de prestations aux besoins des principaux groupes d'utilisateurs;
- mettre en place un centre national de compétences en matière de conservation du papier;
- lancer et développer le fonds Helvetica électronique.

Afin de réaliser les principaux éléments de sa stratégie, la BN peut compter sur les compétences acquises au fil des années. Elle s'est positionnée comme leader parmi les bibliothèques de recherche sur les thèmes touchant la Suisse et assure de plus en plus de tâches de coordination et de conseil. La coopération avec les bibliothèques ainsi qu'avec les archives, les musées et les maisons d'édition de Suisse ne se limite pas à des échanges et des conventions, mais se traduit également par la mise à disposition du savoir-faire de la BN.

Le projet e-Helvetica en est une illustration concrète : différents partenaires développent ensemble des méthodes de conservation à long terme des publications électroniques et des technologies d'accès pour la communauté des chercheurs. Outre la BN, les Archives fédérales, les bibliothèques universitaires et l'ensemble des bibliothèques cantonales y participent. La BN s'est vu confier la direction de ce projet en sa qualité de *prima inter pares*. L'obtention du statut GMEB est une étape qui doit permettre à la BN d'accomplir mieux encore ses tâches au service de la culture de notre pays. Le temps montrera si cela s'avère suffisant.

Pour ma part, je suis persuadée, en tant que présidente de la Commission de la Bibliothèque nationale, que la position qu'occupe la BN au sein de la communauté des bibliothèques de Suisse est tout à fait adaptée aux défis de l'avenir. Dans de nombreux domaines, la BN est l'unique institution qui puisse formuler des recommandations au plan national, les coordonner au besoin et les harmoniser avec les pratiques internationales. La numérisation de textes imprimés est, au même titre que la création de collections électroniques et la conservation du papier, une tâche exigeant des accords aussi bien au plan national qu'international. Alors que d'autres pays investissent des sommes considérables afin de diffuser par le biais de cette technologie leur patrimoine écrit, la Suisse n'a encore affecté aucun moyen supplémentaire dans ce but. Il est donc d'autant plus nécessaire que les programmes de numérisation soient coordonnés et ceci de préférence sous la direction de la BN.

La Commission de la Bibliothèque nationale n'a fort heureusement pas été touchée par les restrictions budgétaires affectant les commissions extraparlementaires, elle peut donc continuer à être active dans le domaine de l'information documentaire et poursuivre son étroite collaboration avec la BN. Elle entend non seulement développer des stratégies pour l'accès, la diffusion et la conservation de l'information, mais également faire connaître celles-ci auprès du public. Le but à atteindre a déjà été défini cette année. En 2007, la BN pourra compter sur d'importants soutiens du monde de l'information documentaire : elle travaillera en partenariat non seulement avec des bibliothèques et des archives, mais également avec des maisons d'édition, des organisations spécialisées et des universités.

Les défis à venir sont trop importants pour qu'une institution puisse y faire face toute seule. La BN et la Commission de la Bibliothèque nationale auront chacune un rôle clé à jouer : la BN celui de catalyseur de la coopération et la Commission, grâce à ses membres venant d'horizons variés, celui de comité stratégique averti.

Rosemarie Simmen

Présidente de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse